



3èmes : Les mini-stages au lycée

publié le 23/12/2019

- Pourquoi faire un mini stage ?

C'est une solution idéale pour rencontrer sur une courte durée les professeurs d'atelier et d'enseignement général mais aussi pour découvrir l'ambiance d'un lycée.

- A qui s'adressent ils ?

Les mini-stages sont destinés aux élèves des classes de troisième des collèges soucieux d'approfondir leur orientation et désireux de s'informer sur le cursus proposé (C.A.P, seconde professionnelle ou seconde générale et technologique) et de poursuivre leurs études dans un domaine précis.

- Qu'est ce qu'un mini-stage ?

L'élève passe le temps du mini-stage dans une classe de la formation choisie pour suivre les cours du domaine professionnel, théoriques ou pratiques.

Le stagiaire est pris en charge par un(e) élève de la classe qui le guide plus particulièrement dans les activités, échange avec lui, fait la visite, le conseille, répond à ses questions...

- Quand ont lieu les mini-stages ?

Les lycées accueillent chaque année des stagiaires de janvier jusqu'à mi mai. Les propositions de mini-stages seront indiqués aux élèves par l'intermédiaire de leur professeur principal ou en se renseignant au secrétariat du collège.

- Comment s'inscrire à un mini-stage ?

L'inscription se fait auprès de Mme Boulais, au secrétariat du collège.

- Le stage est il bénéfique ?

Oui : le mini stage est bénéfique pour les élèves car il sera valorisé par le principal du collège lors de la pré-affectation ou de l'affectation.

Surtout, un bon mini-stage peut permettre une orientation réussie, en validant un choix ou en évitant un mauvais choix de filière.

